

Complémentarité des modes de chasse : Approche (ou affût), battue, courre : c'est l'A.B.C de l'art de chasser le cerf en France.

Philippe Dulac

Président de la Société de Vènerie.

Résumé

Autant de modes de chasse différents – et même, il faut bien le reconnaître, profondément différents. Chacun constitue une discipline, avec son esprit, ses règles, ses savoirs, son éthique. On peut exceller dans toutes ces disciplines, ou bien les pratiquer sans grandeur. Mais, dans tous les cas, le vrai plaisir de chasser reste de trouver les voies d'un accomplissement. Récolter le cerf que l'on recherche au terme d'une approche délicate, prélever avec élégance dans une battue ordonnée les animaux que la régulation du cheptel impose, prendre avec ses chiens un cerf qui s'est défendu avec intelligence et bravoure : autant de motifs de satisfaction.

Peut-on dire que ce sont des modes de chasse complémentaires ? Pour être complémentaires, des choses différentes doivent non seulement ne pas être incompatibles entre elles, mais encore se compléter. Notre pays a le privilège d'être le seul au monde où ces techniques de chasse, loin de s'exclure, cohabitent avec plus d'estime réciproque que de jalousies. Au-delà de ce fait sociologique, il faut reconnaître que chacune apporte dans la gestion de l'espèce une contribution particulière. Car chacune permet d'atteindre des objectifs que les autres ne peuvent guère viser.

Au bout du compte, ces modes de chasse forment bien un tout : celui de la richesse exceptionnelle de la chasse française, campée au carrefour de cultures et d'influences étonnamment diverses. Puissent les chasseurs de France mettre cette complémentarité au service d'une grande cause : conserver au cerf toute sa noblesse d'animal sauvage remarquable.

Introduction

L'adjectif « complémentaire » est souvent galvaudé. On s'accommode aisément de fausses complémentarités. Dira-t-on que la tulipe –parce qu'elle est belle- et la framboise –parce qu'elle est bonne- sont complémentaires ? Cela n'a guère de sens. A ce compte, le monde ne serait qu'un vaste système de complémentarités.

Si l'on veut cerner de plus près ce qu'est une vraie complémentarité, il faut faire appel à quatre critères dont la combinaison dégage une signification :

- deux choses complémentaires sont d'abord des choses différentes;
- il faut ensuite que ces choses ne s'excluent pas;
- il faut au contraire que, d'une ou plusieurs manières, leurs effets se complètent;
- ainsi elles pourront ensemble former vraiment une somme, un tout.

Efforçons-nous de passer les modes de chasse du cerf dans notre pays au crible de cette grille d'analyse.

Des modes de chasse très différents

Sur ce premier point, nous n'avons pas beaucoup d'efforts à faire tant la diversité saute aux yeux. Nous pouvons regrouper les techniques de chasse au cerf pratiquées en France en trois catégories.

L'affût et l'approche

Ce sont des méthodes issues principalement de la culture cynégétique germanique. Elles n'ont pas de racines anciennes en France, où la carabine et le mirador n'étaient pas très répandus dans un passé encore relativement récent.

Les caractéristiques de ces techniques de chasse sont très claires:

- elles sont solitaires
- elles privilégient la sélection
- elles sont cérébrales

On chasse seul, dans le silence -voire la méditation-, et on choisit.

La battue

On lui doit l'exécution de l'essentiel des plans de chasse. Mais il est des battues de genres forts différents. Entre la poussée silencieuse strictement maîtrisée, et la battue aux chiens courants cousine de la monterilla, il y a plus qu'une nuance.

Quoi qu'il en soit, les caractéristiques de la battue restent fondamentalement différentes de celles qui précèdent:

- elle est collective
- elle privilégie l'efficacité
- elle est assez peu exigeante

Il peut arriver que la battue n'entoure pas la mort du cerf de circonstances dignes de lui.

Le courre

C'est un mode de chasse spécifiquement français qui n'a pratiquement pas d'équivalent à l'étranger - tout du moins pour le cerf. On voit bien que ses caractéristiques le distinguent totalement des modes de chasse précédents:

- il repose exclusivement sur le chien
- l'équipage chasse un animal par journée de chasse et un seul
- la qualité de l'action de chasse prime sur le résultat, et la qualité de la défense sur celle du trophée

Le courre repose sur une culture cynégétique forte et ancienne - comme l'affût et l'approche.

Des modes de chasse ne s'excluant pas

Le monde de la chasse entretient volontiers un certain penchant pour l'excommunication.

Quand on est un adepte passionné d'une technique de chasse, on ne résiste pas toujours à l'envie de clouer au pilori les partisans d'autres méthodes. Or on peut difficilement soutenir que des modes de chasse qui s'excluent soient complémentaires, fut-ce malgré eux.

Il a existé de réelles tensions

On a connu dans le passé une propension incontestable au rejet mutuel entre les différents modes de chasse au cerf

- il fut de bon ton jadis, parmi les veneurs, de considérer le tir comme une hérésie, et de se glorifier de ne jamais y toucher
- de son côté, la culture d'inspiration germanique voue le chien courant aux gémonies (son emploi est toujours prohibé outre-Rhin)
- quant aux chasseurs nombreux qui chassent le « gros » en battue, ils étaient volontiers jaloux du courre qui, dans les grands massifs, se réservait la régulation des espèces.

Bref, la cohabitation avait tendance à être du genre distant -pour le mieux.

Constatons que ces querelles sont aujourd'hui dépassées

Au cours des dernières décennies, le climat a beaucoup évolué:

- les chasseurs au grand gibier ont abandonné toute tentation de procès contre la vènerie, en reconnaissant que le prélèvement aléatoire préserve la diversité génétique de l'espèce
- les veneurs se sont intéressés de plus près à la gestion, et beaucoup ont rejoint les rangs des chasseurs de grand gibier en pratiquant à la fois le courre et le tir
- quant aux chasseurs en battue, ils supportent d'autant mieux la vènerie que l'explosion numérique de l'espèce leur fait aujourd'hui la part belle.

Dire qu'il n'existe plus ni bastions -comme le «quart nord-est» au profit du tir- ni de frictions -entre voisins adeptes du courre ou du tir- serait idéaliser la vérité. Mais dans l'ensemble, le consensus a fait d'énormes progrès

Des modes de chasse dont les effets se complètent

Du point de vue de la vènerie, en tout cas, la synergie entre les trois grands modes de chasse du cerf est un fait incontestable.

La vènerie sait qu'elle a maintenant besoin des autres modes de chasse

L'époque où elle régnait sans partage sur les grands massifs français, où elle gérait seule l'espèce, est dépassée pour beaucoup de raisons

- elle n'est plus chargée des prélèvements des biches et des faons dans les territoires domaniaux, aujourd'hui loués exclusivement pour le courre du cerf
- même dans ces territoires, elle n'a généralement plus le monopole des cerfs; dans la limite de ce qu'elle peut prendre, elle bénéficie d'une priorité sur le plan de chasse, au-delà le supplément est attribué au tir
- les habitudes de vie de l'espèce n'ont cessé d'attirer une partie des populations variable selon les époques mais globalement croissante, vers les boqueteaux où seul le tir est pratiqué
- L'aire de répartition de l'espèce s'est beaucoup étendue, et les cas d'implantation d'équipages dans des contrées nouvelles (comme le massif landais) sont beaucoup moins fréquents que les cas d'extension du tir (par exemple dans les régions montagneuses du Massif Central, des Pyrénées ou des Alpes).

Au total, le verdict des chiffres est sans appel:

Pour un peu plus de 1 000 cerfs pris à courre chaque saison, le tir prélève environ 40 000 cerfs, biches et faons. Au point que ceux qui préconisent l'interdiction du courre font savoir que le courre ne contribue plus de façon utile à la régulation de l'espèce. Cependant ils ont tort.

La vènerie apporte toujours sur le plan qualitatif quelque chose d'irremplaçable

Gérer l'espèce ne consiste pas exclusivement à limiter les effectifs en fonction des besoins de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

- Mettant en œuvre avec le chien de meute une forme de chasse dérivée de la prédation naturelle, la vènerie est le seul prélèvement qui mette à l'épreuve les ressources physiques et instinctives du cerf. Elle constitue donc le meilleur test de l'intégrité vitale de l'espèce. Si un jour celle-ci n'était plus confrontée à ce défi, elle risquerait de glisser lentement mais sûrement, vers un statut l'écartant du sauvage pur et la rapprochant du semi-domestique
- D'autre part, la vènerie laisse l'animal libre d'organiser sa défense dans l'espace. Elle s'exerce donc sur de grandes superficies (de l'ordre de 3000 à 10000 ha). C'est précisément la dimension de l'espace vital dont le cerf a besoin. Chasser le cerf à courre fournit la preuve que les milieux offrent toujours à l'espèce des conditions de vie normales.

La vènerie propose donc, plus que jamais dans le monde actuel, un test précieux sur le bon état de l'espèce et des milieux.

Des modes de chasse qui peuvent s'unir sur un objectif

Pour finir, arrêtons-nous un instant devant cette situation singulière, pour tenter de la mettre au service de la cause du cerf.

Une incontestable singularité

La chasse française, à l'image de la France elle-même, est un miracle de diversité et d'unité

- d'un côté, elle est une incroyable mosaïque de cultures, d'usages, de savoirs, de techniques
- d'un autre côté, la chasse française est, dans un monde qui ne la comprend pas toujours, plus que jamais une et indivisible.

Les modes de chasse du cerf reproduisent cette singularité

- d'un côté, il est indubitable qu'il n'y pas un autre pays où la régulation du cerf repose sur des modes de chasse plus diversifiés
- d'un autre côté, il est très probable que la communauté des chasseurs de cerf commence à constituer aujourd'hui une réalité

Mettre cette communauté au service de la cause et de l'espèce du cerf

Le cerf est sans nul doute le fleuron de notre faune sauvage. Non seulement parce qu'il est le plus grand des mammifères vivant chez nous à l'état sauvage -si l'on veut bien excepter l'ours, dont l'effectif est réduit à quelques unités. Mais aussi parce que les caractéristiques de l'espèce en font un sujet d'émerveillement -tout particulièrement avec la repousse annuelle de ses bois.

Or il n'est pas exclu que cette espèce soit aujourd'hui exposée à des menaces, non pas sur le plan quantitatif -loin de là- mais sur le plan qualitatif.

Au cours des dernières décennies, on a vu apparaître et grandir le phénomène des concentrations, y compris dans des lieux peu appropriés. Celles-ci ont d'abord été purement spontanées: elles résultaient d'un réflexe naturel consistant, dans le contexte d'un fort développement de l'espèce, à optimiser le couple tranquillité-nourriture.

Mais dans un second temps, le chasseur a contribué à l'entretien de ces concentrations.

D'abord en agrainant, et même parfois en nourrissant. Et puis, quand les relations avec le voisinage devenaient problématiques, en installant des clôtures, d'abord partielles, puis un jour totales. En certains endroits, l'abondance de l'espèce enclenche ainsi une sorte de spirale.

Or celle-ci est -à mes yeux en tout cas- vicieuse. Car elle contribue à artificialiser le mode de vie de l'espèce et cela ne peut pas, sur le long terme, ne pas avoir de conséquences. Inutile de dire que cette évolution artificialise aussi la pratique de la chasse. Même si cela n'est pas de nature à décourager les chasseurs avides de trouver, moyennant finance, des satisfactions assurées, cela ne grandit pas la chasse mais l'écarte de ce qu'elle apporte de plus authentique (le contact avec le sauvage).

Nous qui sommes des amis du cerf, ici rassemblés par ce symposium, nous devrions nous retrouver unis sur un objectif commun: conserver à cette espèce remarquable, toute sa grandeur, toute sa noblesse, en lui épargnant une dérive vers la perte de son autonomie. Nous sommes instruits par l'exemple du sanglier des risques que comporte l'artificialisation d'une espèce. Tirons-en toutes les conséquences. Conservons au cerf les qualités exceptionnelles qu'il tient de la nature et qui font à juste titre notre admiration. C'est le vœu ardent que je forme en conclusion de mon propos.